

**Compte rendu de la réunion**  
**du Vendredi 13/12/2024**

**Présents :**

**Intervenants :** Patrice VERCHERE (Maire de COURS), Jonathan PONTET (Adjoint chargé du CME), Catherine DEPIERRE (Adjointe aux Affaires Scolaires et au Sport), Lydie LEROY (Conseillère municipale déléguée), Justine MERCIER (Secrétaire de Mairie).

**Conseillers Municipaux Enfants :**

- **École Léonard de Vinci** : M. Valentino LAVAL, Melle Thaïs MERMILLON, M. Lucas FEIGNIER, Melle Capucine GUILLIN
- **École Marcel Pagnol** : Melle Ivana BUTTET, M. Nolann CORNELOUP
- **École St Charles** : M. Leny BOUCAUD, M. Alban LACHIZE, Melle Tiana LONGCHMPS, Melle Djéna SEFRAOUI
- **Ecole La Farandole** : M. Kylian FAURE, Melle Danaé BRUN
- **Ecole Les Marronniers** : Melle Oumaya DIFALLAH

**Excusés :** Marie-Claire DUBOUIS (Maire déléguée de Thel), Jeanne-Marie BERCHOUX-LAMBERT (Adjointe), Laurence BEZACIER (Conseillère Municipale), M. Gabriel STEIGLMANN (Ecole La Farandole)

**1. Installation et présentation des membres du Conseil Municipal Enfants (CME)**

- M. Jonathan PONTET, Adjoint chargé du CME, souhaite la bienvenue à chaque nouveau conseiller municipal enfant et leur adresse ses sincères félicitations pour cette élection. Il leur précise que leur nouveau rôle est de représenter leurs camarades. Il espère que ce mandat de jeune élu leur donne vocation pour être élu plus tard, à l'âge adulte, comme lui, qui a été élu au CME de Pont-Trambouze, il y a une quinzaine d'années.

- Un tour de table est réalisé, afin que chacun se présente :

Jonathan PONTET *Adjoint chargé du CME, de la Communication, des Fêtes et cérémonies, du Fleurissement, du Tourisme*

Catherine DEPIERRE *Adjointe chargée des Affaires Scolaires et du Sport*

Lydie LEROY *Conseillère Municipale déléguée à la Gestion des affaires courantes de Pont-Trambouze, aux Locations de salles et à la Sécurité / Incendie*

Justine MERCIER *Agent administratif de la Mairie de COURS, Collaboratrice du Maire et chargée du secrétariat de élus et de la Direction, de la Communication, du CME*

*École Léonard de Vinci* : Valentino LAVAL, Thaïs MERMILLON, Lucas FEIGNIER, Capucine GUILLIN

*École Marcel Pagnol* : Ivana BUTTET, Nolann CORNELOUP

*École St Charles* : Leny BOUCAUD, Alban LACHIZE, Tiana LONGCHMPS, Djéna SEFRAOUI

*Ecole La Farandole* : Kylian FAURE, Danaé BRUN

*Ecole Les Marronniers* : Oumaya DIFALLAH

## **2. Présentation de la Commune de COURS**

En France, il y a 36 000 communes. La population d'une Commune élit un Conseil Municipal, qui lui-même élit un Maire et ses Adjointes. Cette assemblée se réunit régulièrement pour s'occuper des affaires de la Commune.

Il est expliqué qu'à Cours, la commune a une particularité. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, il s'agit d'une Commune Nouvelle. C'est-à-dire, que les Communes historiques de Cours La Ville, Pont-Trambouze et Thel se sont regroupées pour former une seule Commune, appelée COURS. L'objectif de ce regroupement est de mutualiser les moyens humains, financiers et techniques de chaque commune historique, pour créer une Commune Nouvelle plus forte, pour l'avenir.

Il leur est également expliqué qu'une Commune a en charge la gestion de l'Etat Civil (Naissance, Mariage, Décès), le respect de l'ordre public avec la Police Municipale, l'enseignement avec les écoles maternelles et primaires, l'action sociale, l'urbanisme, les services sportifs et culturels : salle des sports, stades, bibliothèque, salle de cinéma, l'entretien de la voirie et organiser les différentes élections. Pour se faire, elle dispose d'un budget, avec des recettes et des dépenses. Un clip vidéo réalisé par l'AMF (Association des Maires de France) est projeté aux enfants, pour illustrer le rôle d'une commune et de ses élus : <https://youtu.be/d5CVQiQDOGI>

## **3. Rencontre avec M. le Maire et visite de la Mairie**

Patrice VERCHERE *Maire de COURS* est venu à la rencontre de nos jeunes élus, pour les féliciter dans leur engagement citoyen. Une écharpe tricolore est remise à chacun. Signe distinctif majeur, ils devront la porter lors des cérémonies officielles.



Quelques questions sont posées aux enfants, afin de voir s'ils connaissent bien leur Commune :

- Le Nom du Maire de COURS : [M. Patrice VERCHERE](#), qui est également [Maire délégué de Cours La Ville](#), [Président de la COR \(Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien\)](#) et [Vice-Président délégué du Département du Rhône](#)
- Le Nom du Maire délégué de Pont-Trambouze : [M. David GIANONE](#)
- Le Nom du Maire délégué de Thel : [Mme Marie-Claire DUBOUIS](#)
- Nombre d'habitants : [4 441](#)
- Noms des habitants de Cours La Ville : [les Coursiauds et les Coursiaudes](#)
- Noms des habitants de Pont-Trambouze : [les Pont-Trambouziens et les Pont-Trambouziennes](#).
- Noms des habitants de Thel : [les Thelois et les Theloises](#)
- Noms des habitants de La Ville : [les Lilipanpans](#)

#### **4. Présentation des missions du Conseil Municipal Enfants**

Ce conseil, qui est composé d'enfants des classes de CM1 et CM2 de toutes les écoles primaires de COURS. Il permet aux jeunes de réfléchir, discuter et s'exprimer sur la vie de la commune. Le plus souvent, les réunions seront des sorties, pour découvrir le fonctionnement de services publics particuliers.

Les élus du CME représentent les jeunes de l'ensemble de la Commune : leurs amis, leurs camarades d'écoles ou d'associations, ... Ils doivent être à l'écoute des demandes et idées des autres, puis savoir les rapporter au sein de cette assemblée. L'objectif de leur mandat est de proposer des projets pour améliorer la vie quotidienne des enfants à COURS. C'est un rôle important !

De plus, il est rappelé que chacun a été élu pour 2 ans et que dans le cadre de leur nouvelle fonction d' élu, les Conseillers Municipaux ont des obligations à respecter :

- Assister aux réunions du CME,
- Proposer et participer aux projets et manifestations de cette assemblée,
- Participer aux cérémonies de la Commune : commémorations, vœux du maire, ...
- Informer ses camarades des décisions prises au sein du Conseil.

De plus, il est demandé aux jeunes élus de bien vouloir réfléchir pour la prochaine réunion à leurs attentes sur les missions ou réalisations de projets au sein du CME. Un tour de table sera organisé pour permettre à chacun de s'exprimer sur le sujet.



**Prochaine réunion prévue le Vendredi 7 Février 2025 à 17h**  
*(une convocation vous sera adressée en temps voulu)*

**Bonnes vacances et bonne fête de fin d'année à tous !**